



DÉLIBÉRATION

DÉLIBÉRATION N° 2025-01-31/01 DU 31 JANVIER 2025 RELATIVE AU REMPLACEMENT DE MONSIEUR BERNARD BRETON, SUPPLÉANT DE MADAME CHARLOTTE LIBERT-ALBANEL

LE COMITÉ SYNDICAL

- VU** le Code général des collectivités territoriales,
- VU** les statuts du SMER la Végétale,
- VU** le règlement intérieur du SMER la Végétale,
- VU** la délibération du Département du Val-de-Marne (CD94) n° 2021-4-1.4.4/1 du 5 août 2021 désignant les membres du CD94 au Comité syndical du Syndicat Mixte d'Étude et de Réalisation la Végétale,
- VU** la délibération du Conseil d'administration de l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France (Nom d'usage : Île-de-France Nature) n° 22-113 du 18 novembre 2022 désignant ses membres au Comité syndical du Syndicat Mixte d'Étude et de Réalisation la Végétale,
- VU** l'arrêté de la Présidente du Conseil Régional d'Île-de-France n°2021-210 du 16 septembre 2021 désignant les membres du Conseil régional au Comité syndical du Syndicat Mixte d'Étude et de Réalisation la Végétale,
- VU** l'arrêté de la Présidente du Conseil Régional d'Île-de-France n° 2024-044 du 30 janvier 2024 désignant les membres du Conseil régional au Comité syndical du Syndicat Mixte d'Étude et de Réalisation la Végétale,
- VU** la délibération du conseil d'administration de l'Agence des espaces verts de la Région Ile-de-France (Nom d'usage : Île-de-France Nature) n° 24-007 du 8 mars 2024 désignant ses membres au Comité syndical du Syndicat Mixte d'Étude et de Réalisation la Végétale,
- VU** la délibération de l'Agence des espaces verts de la Région Ile-de-France (Nom d'usage : Île-de-France Nature) n° 24-130 du 11 décembre 2024 désignant ses membres au Comité syndical du Syndicat Mixte d'Étude et de Réalisation la Végétale,
- VU** le rapport présenté par Françoise LECOUFLE, Présidente du SMER la Végétale.

DÉLIBÈRE

Article 1 : Le Comité syndical la Végétale acte le remplacement poste pour poste de Monsieur Bernard BRETON par Monsieur Sébastien MEHA en qualité de suppléant de Madame Charlotte LIBERT-ALBANEL, conformément à la délibération d'Île-de France nature n° 24-130 du 11 décembre 2024.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an, susdits

La Présidente du SMER

Madame Françoise LECOUFLE

*Nombre d'élus pouvant siéger : 10
Présents : 4
Pouvoirs : 2
Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0
Adoption : à l'unanimité*